

# Les nouvelles de juin 2020

« Madame la Présidente,  
Monsieur le Premier ministre,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Chères et Chers Collègues,  
(...)

Dans ce combat, les Français croient dans la force de leurs soignants plus que dans celle de leurs smartphones, dans le service public plus que dans la fée numérique, dans les femmes et les hommes plus que dans la machine. Les épidémiologistes aussi (...)

Dans le plan de bataille des scientifiques, la France a plus besoin de bras que d'écrans. La France a plus besoin d'enquêteurs sanitaires que d'algorithmes. La France a plus besoin d'infirmiers que d'apprentis-sorcier  
(...)

C'est pourquoi, en renonçant à StopCovid, non seulement vous resterez gardien des libertés dont nous sommes privés depuis 42 jours, mais vous ferez la preuve que désormais, vos priorités politiques sont ailleurs que dans la recherche effrénée d'une solution technique et chimérique »

Hervé SAULIGNAC Député de l'Ardèche, séance du 28 avril 2020

« 57 millions d'enfants attendent notre aide, ces enfants n'ont pas besoin d'un Ipad ou d'une tablette. Ils ont besoin d'un livre et d'un stylo »

Malala Yousafzaï, 16 ans (2013) « *Moi, Malala, je lutte pour l'éducation et je résiste aux talibans* » éditions Calmann-Lévy.

Co-lauréate 2014 du Prix Nobel de la Paix, Prix Simone de Beauvoir 2013 pour la liberté de la femme, Prix Sakharov 2013 pour la liberté de l'esprit du Parlement Européen. Cité dans « J'aide mes enfants à décrocher des écrans », par A Lobé <http://www.santepublique-editions.fr/livre-jaide-mes-enfants-a-decrocher-des-ecrians.html>

« Qu'il s'agisse de suivre ses progressions (avec des bracelets dédiés à l'éducation physique et sportives), de récupérer des données sur des capteurs de toutes nature (lunettes, drones, objets domotiques, etc...) ou encore d'apprendre à programmer (des robots par exemple) ; les objets connectés vont enrichir et renouveler considérablement les modalités d'apprentissage »

(Document du Ministère de l'Éducation Nationale « Le numérique au service de l'École de la confiance », cité dans « *5G mon amour, enquête sur la face cachée des réseaux de téléphones mobiles* », Nicolas Bérard, Le Passager Clandestin, l'Age de Faire, 2020)

« Comment l'individu lambda pouvait-il savoir que la consommation, en France, de produits contenant de l'huile de palme, ou de poulets industriels nourris au soja OGM made in Brazil, prédisposait son oncle ou sa mère à finir ses jours sous respirateur artificiel ? Comment, dès lors, pourrait-il s'en tenir pour responsable ? Et pourtant... C'est la raison pour laquelle Anders nous invitait à des exercices d'« élongation morale », afin d'élever notre représentation et notre perception à la dimension de nos capacités de fabrication. Mais ne faudrait-il pas, pour avoir seulement le temps de se livrer à ces exercices, cesser d'être englué à ce qui, fondamentalement, nous détruit : la division technique du travail et la mécanisation systématique des procédés de production (et, à l'âge du numérique, de chacun de nos gestes quotidiens) ? »

Covid-19 : avant, pendant, après. Jacques Luzi, auteur de *Au rendez-vous des mortels. Le déni de la mort dans la culture occidentale, de Descartes au transhumanisme*, Éditions de la Lenteur, 2019

Bonjour,

en préambule nous rendons hommage à Patrick Herman, qui nous a quitté, suite à une maladie auto-immune. Installé autour de Millau, écrivain, journaliste, paysan, il collabora avec Le Monde Diplomatique, L'Age de Faire, et aida de façon décisive nos collectifs aveyronnais dans notre procédure contre le SIEDA. Il engagea lui-même une procédure contre Enedis, et aida il y a peu encore une habitante du sud dans une procédure similaire. L' Age de Faire, dans son numéro de mai, détaille son parcours.

Aussi, puisque les élections semblent se tenir le 28 juin, nous rappelons que Rodez Citoyen, présent au second tour, s'est engagé contre la 5G, pour une remise en cause de la WIFI dans les écoles, pour une commission citoyenne quant aux antennes-relais et pour une aide au retrait des Linky. A transmettre aux Ruthénois :

<http://rodezcitoyen.fr/rodez-et-les-ondes>

### **Au sommaire :**

**1- 70 années de fabrication du doute des industries des télécommunications, de lobbying et conflits d'intérêts : synthèse par le collectif du Vallon, mise à jour le 15 mai 2020**

**2- ANSES (Agence sanitaire française) : 10 années de rapports sur les effets des basses fréquences, radiofréquences et hyperfréquences artificielles, synthèse par le collectif du Vallon, mai 2020**

**3- Incendie volontaires d'antennes-relais en France, aux Pays-bas et au Royaume-Uni**

a- En France, 36 antennes-relais (sous réserves des enquêtes en cours sur 3 autres)

b- Aux Pays-Bas, l'opposition à la 5G va jusqu'au sabotage, article Reporterre

c- Au Royaume-Uni, 58 incendies

**4-Linky : Stéphane Lhomme gagne ses trois procès contre l'UFC Que Choisir**

**5- Lésions de l'ADN, cancers du cerveau : 434 médecins et 900 professionnels de la santé belges sonnent l'alerte sur la 5G**

**6- L'Aviwest, la petite boîte 4G dont les ondes donnent la migraine aux journalistes des chaînes d'info, article Télérama**

**7- Livre « 5G mon amour, enquête sur la face cachée des réseaux de téléphones mobiles », Nicolas Bérard, Le Passager Clandestin, l'Age de Faire, 2020**

**8- Quelle sera la puissance réelle des émissions des antennes-relais 5G ? par David Bruno**

**9- La Convention citoyenne pour le climat... mais contre la 5G, France Info**

**10- Le ministre du numérique, Cédric O, évoque le port du bracelet électronique contre le coronavirus. Sigfox de Toulouse en fabrique, et ils sont imposés aux travailleurs du port d'Anvers en Belgique .**

**11- La RATP va tester des caméras « intelligentes » pour mesurer le taux de port du masque**

dans la station Châtelet, dispositif déjà en place sur les marchés de Cannes.

**12- Il faut interdire la reconnaissance faciale.**

**Par la Ligue des Droits de l'Homme, La Quadrature du Net, Le Syndicat des Avocats de France, Le Syndicat de la Magistrature.**

## **École numérique**

**13- Crise du coronavirus et école numérique,**

**Très beau texte bien documenté de Valérie Schacher, professeur-documentaliste.**

**Le Monde d'Après - Prendre soin de nos élèves, des êtres humains et du monde vivant. Quel professionnel de l'éducation choisissons-nous d'être ? Quel monde soutenons-nous ?**

**14- Extraits de « *La Fabrique du crétin digital. Les dangers des écrans pour nos enfants* », Michel Desmurget, docteur en neurosciences et directeur de recherche à l'Inserm. Il est l'auteur de TV Lobotomie (Max Milo, 2011) qui a remporté un large succès public.**

**15- Philippe Champy «Vers une nouvelle guerre scolaire. Quand les technocrates et les neuroscientifiques mettent la main sur l'Éducation nationale ».**

**16- Extraits du livre « *Le désastre de l'école numérique* » de Philippe Bihoux et de Karine Mauvilly– Seuil, 2016**

**17- Le projet Nexus à Montpellier : les “humanités numériques”, triste avenir de l'Université française de lettres, arts et sciences humaines et sociales. « Moins d'enseignant.e.s, plus d'écrans, nos humanités déshumanisées »**

**18- Confinement 2020 et Éducation Nationale 2.0 par Christian Peillot, enseignant**

**19- Pétitions à soutenir**

(Si les liens dysfonctionnent, retrouvez les lettres de nouvelles et nos synthèses sur le site CCAVES.ORG)

.....

**1-**

**70 années de fabrication du doute par les industries des télécommunications, de lobbying et de conflits d'intérêts.**

Synthèse par le collectif du Vallon, mai 2020

**Lire ici :**

<https://ccaves.org/blog/fabrication-du-doute-des-industries-des-telecommunications-et-conflits-dinterets/>

**Argent, armée et recherche**

**Lutte contre la réglementation par l'industrie ; Industrie du doute;**

**L'étude Interphone, le NTP, le SCENIHR de l'Union Européenne, exemple de l'industrie du doute**

**Influence de la conception des études sur les résultats**

**Financements orientés des études**

**Conflits d'intérêts : OMS, ICNIRP, Europe, France**

.....

**2-**

## **ANSES (Agence sanitaire française) 10 années de rapports sur les effets des basses fréquences, radiofréquences et hyperfréquences artificielles**

par le collectif du Vallon, mai 2020

**[Lire ici en PDF](#)**

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/ANSES-rapports-CEM-panorama.pdf>

Ce panorama commence en 2009 en raison des conflits d'intérêts qui ont rendu nulle et non avenue l'expertise de cet organisme entre 2002 et 2009 sur la téléphonie. Les détails ici :

<https://ccaves.org/blog/fabrication-du-doute-des-industries-des-telecommunications-et-conflits-dinterets/>

Introduction :

Sur les rapports de l'AFSSE (ANSES) France en 2003 et 2005, le rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) dénonce les liens entre experts et industrie : un lien direct et un lien indirect (p.45 – Maître Richard Forget , « Portables et antennes, mauvaises ondes », Sang de la Terre 2010).

Guy Paillotin, Président du conseil d'administration de l'AFSSE, dénonce au Sénat cette situation : « *Je vous admire d'avoir encore de l'espoir en l'Afsse, pour ma part, mon propos sera teinté de désillusion. (...) L'expertise de l'Afsse sur la téléphonie mobile n'a jamais suivi, ni de près ni de loin, les règles que l'Afsse s'est fixées à elle-même ; donc c'est une expertise que je considère, en tant que Président du Conseil d'Administration, comme n'existant pas, n'étant pas le fait de l'Afsse (...). Vous allez me dire que c'est terrible. Eh bien, c'est tout le temps comme ça. Le CA fixe des règles (...) mais comme partout ailleurs, eh bien, on s'assoit dessus. (...) Peut être que l'expertise ressemblera de plus en plus à de la télé-réalité (...) J'ai indiqué récemment (...) que nos expertises ne tenaient pas devant une expertise juridique.* » (p. 46 livre Forget)

André Aschieri, député vert qui a fondé l'AFSSE : « *Le premier rapport sur les antennes-relais et les portables a été un échec (...) parce que l'étude a été financée en partie par les opérateurs, d'entrée notre volonté d'indépendance était battue en brèche* » (p. 51 – Maître Richard Forget , « Portables et antennes, mauvaises ondes », Sang de la Terre 2010. ).

.....

### 3-

## **Incendies volontaires d'antennes-relais en France, aux Pays-bas, au Royaume-Uni**

L'Europe (Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique, Chypre) mais aussi la Nouvelle-Zélande ont connu ces dernières semaines une vague de destructions d'antennes 5G. Dans un article du Monde ([https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/04/20/les-destructions-d-antennes-telephoniques-5g-augmentent-en-europe\\_6037222\\_4408996.html](https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/04/20/les-destructions-d-antennes-telephoniques-5g-augmentent-en-europe_6037222_4408996.html)), le journaliste Damien Leloup explique la recrudescence de ces attaques par la popularité "de théories du complot" (particulièrement en vogue sur les réseaux sociaux) qui liaient le développement coronavirus au développement de la 5G : théories évidemment fantaisistes.

Le journaliste n'évoque pas la situation Hexagonale dans son article mais on voit à la lecture de

nombreuses autres coupures de presse (ci-dessous) qu'existent en France d'autres revendications nettement plus politiques et moins "pseudo-scientifiques" pour justifier les mêmes destructions ces derniers mois (que nous n'appelons pas à reproduire).

"Mettre dans un même sac" l'ensemble des opposants à la 5G (des opposants politiques, écologistes, des chercheurs ET des théories faisant de la 5G "la cause et le propagateur du coronavirus") est un procédé malhonnête qui discrédite notamment les nombreuses recherches indépendantes qui ont démontré le rôle des ondes artificielles dans l'affaiblissement des systèmes immunitaires (voir notre dossier de synthèse sur les CEM : <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Effets-non-thermiques-CEM-version-au-14052020.pdf> ).

Il ne faut pas laisser s'insinuer dans l'opinion l'idée que l'opposition à la 5G ne repose pas sur un véritable argumentaire.

L'édito de Robin des Toits dénonce cette discréditation :

*« Il ne serait donc plus possible de dire, aujourd'hui que, comme le confirment des dizaines d'études publiées dans des revues à comité de lecture, l'exposition aux champs électromagnétiques, et donc a fortiori de la 5G, diminuent les défenses immunitaires ? Ce qui pose quand même problème en période de pandémie ! Et refuser, pour des raisons sanitaires et sociétales, le déploiement de la 5G serait assimilable à une incitation à actes terroristes ? Qui a donc intérêt à répandre ces discours dans la population ? Qui a intérêt à associer, très insidieusement ou plus ouvertement, critique de la 5G, complotisme et même négationnisme ? »*

[https://www.robindestoits.org/Qui-veut-noyer-son-chien-l-accuse-de-la-rage-ou-Etre-lanceur-d-alerte-lorsque-toute-critique-est-taxee-de-complotisme\\_a2899.html](https://www.robindestoits.org/Qui-veut-noyer-son-chien-l-accuse-de-la-rage-ou-Etre-lanceur-d-alerte-lorsque-toute-critique-est-taxee-de-complotisme_a2899.html)

### **a- En France, 35 antennes-relais incendiées volontairement depuis 2017 (sous réserves des enquêtes en cours sur 3 autres).**

#### **Revue de presse mai 2020**

*« Les antennes-relais figurent parmi tous les intrus qui défigurent les paysages. Elles servent à la communication de masse, bientôt jusque dans les endroits les plus reculés. Actuellement les installations de la 5G sont déployées dans ce but, ajoute le texte. Nous ne voulons pas d'un monde où la garantie de pouvoir communiquer à distance sans cesse et partout, s'échange contre le fait de pouvoir être surveillés et contrôlés constamment (...) La radioactivité, les ondes électromagnétiques, les pollutions et virus en tous genres sont l'oxygène toujours davantage vicié du XXIe siècle »* (revendication des incendiaires de Haute-Jarrie près de Grenoble).

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/incendies-repetes-d-antennes-relais-une-action-revendiquee-en-isere-20-05-2020-8320212.php>

<https://nantes.indymedia.org/articles/49921>

#### **\*En Isère, 3 antennes le 17-18 mai 2020:**

*« Dans la nuit du 17 au 18 mai 2020, nous avons incendié l'antenne-relais de Haute-Jarrie. Au moins deux autres antennes-relais ont été attaquées simultanément autour de Grenoble »* (...) Au total trois relais de téléphonie et de télévision ont été endommagés. L'un se situe à Jarrie, un autre à Herbeys, le troisième est situé sur la commune de Seyssinet-Pariset sur le site bien connu de la Tour dans Venin. Ce dernier couvre environ 430 000 personnes pour la TNT et la radio, selon TDF.  
(...)

« Les antennes-relais figurent parmi tous les intrus qui défigurent les paysages. Elles servent à la communication de masse, bientôt jusque dans les endroits les plus reculés" peut-on encore lire sur la revendication. De nombreux autres faits du même type se sont produits ailleurs en France durant la période de confinement - dans le Gard, le Jura, le Loiret, le Pas-de-Calais ou les Côtes-d'Armor par exemple. Un document expliquant "comment détruire une antenne-relais" a circulé (...) »  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/grenoble/incendie-antennes-relais-autour-grenoble-revendique-site-proche-mouvance-anarcho-libertaire-1831178.html>

### **Isère, 3 antennes avant le 1er mai 2020:**

« Un relais téléphonique de Saint-Marcellin (Isère) a été la proie des flammes dans la nuit de jeudi à vendredi. Une enquête de gendarmerie est en cours, la piste volontaire est privilégiée (...) "C'est le troisième fait de ce type en un mois", selon le procureur de la République de Grenoble, Eric Vaillant. Le relais SFR de Chatte a déjà fait l'objet de dégradations le 29 mars, ainsi l'antenne relais d'Estrablin le 13 avril, indique le magistrat ».  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/isere-enquete-ouverte-apres-incendie-relais-telephonique-2500-clients-privés-couverture-mobile-1823444.html>

### **\*A Toulouse 2 antennes-relais mai 2020**

« (...) Pour justifier cet incendie, l'auteur du mail écrit : « Ce nouveau niveau de contrôle nous a juste encore plus foutu la rage et donné envie d'agir ». Pour eux le problème est que « les citoyens [...] utilisent le réseau pour le télétravail et se divertir, ce qui les met dans une bulle ». Face à ce constat, ils ont décidé d'« incendier une antenne-relais dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 mai à Toulouse, côté Est du pont de l'embouchure ». Ils poussent la provocation, en précisant que : « C'était plus simple qu'on l'imaginait ».  
Concernant la deuxième antenne-relais, aucune revendication n'est connue pour l'instant. SFR a précisé à nos confrères de France 3 que « le changement d'une telle structure coûte 120 000 euros » ».

[https://actu.fr/occitanie/toulouse\\_31555/toulouse-deux-antennes-relais-incendiees-blog-anarchiste-publie-mail-revendication\\_33707994.html](https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-deux-antennes-relais-incendiees-blog-anarchiste-publie-mail-revendication_33707994.html)

### **\*Dans le Jura, 3 antennes-relais au Mont Poupet, à Foncine le Haut et Salins-les-Bains, mi-avril 2020**

« Après l'incendie de deux pylônes d'Orange situés sur le Mont Poupet le 10 avril dernier, l'antenne-relais de Foncine-le-Haut a été dégradée à son tour dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 avril. L'ensemble de l'équipement technique qui permet la propagation du réseau mobile (2G, 3G et 4G) a été dégradé.

Contactés par la rédaction, les services d'Orange évoquent un acte de vandalisme « ressemblant fortement aux faits de Salins-les-Bains. » Une nouvelle plainte a été déposée par le géant des télécoms ».

<https://www.leprogres.fr/edition-jura-sud/2020/04/23/foncine-le-haut-encore-un-incendie-visant-une-antenne-relais>

### **\*Côtes d'Armor, 3 antennes-relais : à Plaintel et Quintin et Laguenan dans les Côtes d'Armor, 2020**

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/plaintel-22940/info-ouest-france-cotes-d-armor-une-antenne-relais-orange-incendiee-volontairement-plaintel-6819169>

<https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/languenan/a-languenan-une-antenne-relais-orange-incendiee-08-05-2020-12549335.php>

### **\*Haute-Savoie, 2 antennes-relais, fin avril 2020**

« Il s'agit du second incendie en Haute-Savoie visant des antennes des réseaux de télécommunication, après l'incendie dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 avril dernier d'une antenne Free située route de Provins à Annecy-le-Vieux »  
<https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2020/05/13/une-antenne-relais-tdf-s-embrase-dans-la-nuit-a-alby-sur-cheran>

**\*Loiret 2 antennes-relais, 2020:**

« Deux antennes téléphoniques vandalisées dans le Loiret : s'agit-il d'actes de sabotage politiques ? »

[https://www.larep.fr/orleans-45000/actualites/deux-antennes-telephoniques-vandalisees-dans-le-loiret-s-agit-il-d-actes-de-sabotage-politiques\\_13784889/](https://www.larep.fr/orleans-45000/actualites/deux-antennes-telephoniques-vandalisees-dans-le-loiret-s-agit-il-d-actes-de-sabotage-politiques_13784889/)

« Il peut tout à fait s'agir d'une tentative de vol de métaux qui ont une valeur particulière, comme le cuivre par exemple. Les gendarmes de Gien et d'Orléans sont bien sûr en relation sur ces deux affaires, mais pour l'heure, il n'y a pas de raison de donner une autre dimension à ces faits ».

**\* Ardennes, Aubigny-lès-pothées, 1 antennes-relais, 2020**

<https://abonne.lardennais.fr/id150436/article/2020-05-14/plusieurs-incendies-ont-vise-l-antenne-relais-daubigny-les-pothees>

**\*Alpes Hautes-Provence, Manosque, 1 antennes-relais, 2019**

« Une enquête, confiée au commissariat de Manosque, est en cours afin de déterminer l'origine - accidentelle ou criminelle - du sinistre ».

<https://www.laprovence.com/actu/en-direct/5776887/manosque-les-antennes-relais-victimes-dun-incendie.html>

**\*Var, 2 antennes, 2019**

<https://www.varmatin.com/faits-divers/les-reseaux-sfr-et-bouygues-telecom-endommages-dans-la-dracenie-apres-lincendie-criminel-de-deux-antennes-relais-439553>

**\*Ardèche, Saint Laurent sous Coiron, 2 antennes, 2017-2019**

"Partant du constat que la technostructure qui nous enchaîne est omniprésente, nous pouvons la saboter partout, tout le temps", revendique un communiqué signé d'un collectif baptisé

"Individualités sauvages" et publié sur le site Indymedia Nantes »

[https://www.lexpress.fr/actualite/societe/fait-divers/ardeche-un-groupe-anarchiste-revendique-l-incendie-d-une-antenne-relais\\_1928822.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/fait-divers/ardeche-un-groupe-anarchiste-revendique-l-incendie-d-une-antenne-relais_1928822.html)

<http://www.ardeche.gouv.fr/incendie-de-l-antenne-relais-de-bourg-saint-andeol-a9185.html>

**\*Aude, Carcassonne 1 antennes-relais, 2019**

<https://www.ladepeche.fr/2019/11/18/une-antenne-relais-endommagee-par-un-incendie-volontaire,8547559.php>

**\*Doubs, Besançon, 2019, 4 antennes-relais**

« C'est la première fois que je vois ça en 18 ans de carrière », confie un prestataire, chargé de la gestion des pylônes téléphoniques.

<https://www.estrepublicain.fr/edition-de-besancon/2019/02/13/incendies-en-serie-sur-des-pylones-telephoniques-mmeg>

**\*Alsace, Sundgau : 6 incendies selon France 3 à l'été 2019**

<https://www.youtube.com/watch?v=ff-eR5Qd7o0>

**\*Moselle, 1 antenne-relais, 2018**

<https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-metz-agglo-et-orne/2018/05/24/vantoux-une-antenne->

[relais-orange-vandalisee](#)

**\*Dans le Gard, 1 antenne-relais, 2018 :**

"Bon, ça, on se débrouillera, on a vécu des années sans, on va refaire une surveillance manuelle en attendant", relativise Michel Ruas (maire ndlr).

<https://www.midilibre.fr/2018/07/18/gard-saint-jean-du-gard-prive-de-telephone-apres-lincendie-volontaire-dun-relais,4657750.php>

**Drôme, 1 antenne en 2017**

« Enfin, dans la nuit du 14 au 15 juin, un autre pylône de TDF était incendié à Piégros-la-Clastre, encore dans la Drôme »

[https://www.lexpress.fr/actualite/societe/fait-divers/ardeche-un-groupe-anarchiste-revendique-l-incendie-d-une-antenne-relais\\_1928822.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/fait-divers/ardeche-un-groupe-anarchiste-revendique-l-incendie-d-une-antenne-relais_1928822.html)

**b- Aux Pays-Bas, l'opposition à la 5G va jusqu'au sabotage,  
article Reporterre**

<https://reporterre.net/Au-Pays-Bas-l-opposition-a-la-5G-va-jusqu-au-sabotage>

« la 5G suscite une opposition qui va jusqu'au sabotage. 27 mâts émettant des signaux ont été incendiés depuis le 3 avril, selon Maria van Boekelen psychologue et cofondatrice de l'association 5GNee.nl. Les autorités en décomptent pour leur part une vingtaine ».

**Précisions (note du collectif) :** les journalistes semblent méconnaître en quoi les normes de l'ICNIRP (International Commission on Non-ionizing Radiation Protection) ne sont pas protectrices des effets quotidiens des ondes artificielles et semblent découvrir le débat existant depuis des décennies.

**Leur formulation de phrase est très floue :** « Ces normes définissent à quel seuil des dommages corporels peuvent apparaître. Le dégât maximal observé serait d'une hausse de la température du corps d'un degré ou d'une hausse de la température des tissus corporels ».

Cette phrase de Reporterre peut laisser croire que les normes protègent des effets corporels, alors qu'elles protègent seulement de l'effet thermique, mais il existe des effets corporels non-thermiques. Pour des précisions sur les effets non-thermiques des ondes artificielles voir : <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Effets-non-thermiques-CEM-version-au-14052020.pdf>

La 5G utilisera des radiofréquences et des hyperfréquences dont la puissance restera certes en dessous de l'effet thermique qui est le seul effet pris en compte par les normes mise en place par l'ICNIRP.

Mais ce sont des normes qui ne prennent en compte que la brûlure advenant au bout de 6 minutes d'exposition, et non les effets à plus long terme, c'est-à dire ceux d'une utilisation quotidienne et actuelle.

Ainsi, dans le guide officiel de l'ICNIRP de 1999 fixant les valeurs-seuils internationales il est dit : « *ce guide n'est fondé que sur des effets immédiats sur la santé, tels que la stimulation des*

***muscles ou des nerfs périphériques ou encore l'élévation de température des tissus sous l'effet de l'absorption d'énergie ».***

« On y lit aussi que des recherches épidémiologiques ont *« apporté des éléments en faveur d'une association entre exposition (...) et effet cancérogènes potentiels »* » (Livre Nicolas Bérard *« 5G mon amour, enquête sur la face cachée des réseaux mobiles »*, Le Passager clandestin, l'Age de Faire 2020, p 32).

Il a été soulevé que le fondateur de l'ICNIRP, Mr. Repacholi, aussi responsable des normes à l'OMS jusqu'en 2005, a été un consultant rémunéré de compagnie de téléphonie mobile pendant ses fonctions, et d'autres des membres de cette organisation ont aussi des liens avec l'industrie (voir conflits d'intérêts et lobbying ici : <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/industrie-du-doute-lobby-conflit-dinterets-telecommunication-numerique.pdf> ).

Repacholi *« a été contraint de dire devant une commission d'enquête que les normes d'exposition du public avaient été définies par des accords avec l'industrie et non en fonction des données scientifiques »*.

(Cité p.100 dans *« Et si la téléphonie mobile devenait un scandale sanitaire ? »* Étienne Cendrier, Éditions du Rocher 2007).

Sur les normes en France, Maître olivier Cachard explique que *« ce décret, pris le 3 mai 2002 (...) portant la signature de la plupart des membres du gouvernement Jospin (à l'exception de celle du ministre de l'Écologie) avait été pris peu après le 21 avril 2002, dans l'entre- deux tours de l'élection présidentielle ayant vu la défaite de M. Jospin. Interrogé a ce sujet par des journalistes, l'ancien ministre de l'Écologie souligne qu'il s'agissait d'une période de quasi-vacance du pouvoir favorable aux groupes de pression et qu'il n'a pas été consulté, car chacun savait qu'il solliciterait des restrictions de base et des niveaux de référence plus protecteurs du public que ceux, minimums, préconisés par la recommandation n° 519/99/CE »*.

Robin des Toits précise : *« Regardons de plus près : ces normes n'étaient basées que sur des recommandations (ICNIRP 1998, dont les membres étaient liés à l'industrie) qui ne prenaient en compte que les effets thermiques des micro-ondes pour des expositions de 6 mn mais ont été utilisées comme référence pour des expositions 24h/24. Ce décret invraisemblable, proposé par le conseiller NTIC de Jospin a été voté par neuf ministres, dont Laurent Fabius et Bernard Kouchner... Le conseiller s'appelait Jean-Noël Tronc, il devint trois mois plus tard directeur de la stratégie et de la marque Orange, l'opérateur mobile de France Télécom ! »* (Voir : '[Jean-Noel Tronc rebondit chez Orange' - Le JDN - 02/09/2002](https://www.robindestoits.org/Mises-en-cause-de-l-expertise-officielle-sur-les-dangers-de-la-telephonie-mobile_a546.html) [https://www.robindestoits.org/Mises-en-cause-de-l-expertise-officielle-sur-les-dangers-de-la-telephonie-mobile\\_a546.html](https://www.robindestoits.org/Mises-en-cause-de-l-expertise-officielle-sur-les-dangers-de-la-telephonie-mobile_a546.html))

### **c- Au Royaume-Uni :**

« Nous en sommes aujourd'hui à plus de cinquante tentatives d'incendie visant des antennes, explique-t-on chez Mobile UK, le syndicat professionnel des opérateurs de télécommunications britanniques (...) »

[https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/04/20/les-destructions-d-antennes-telephoniques-5g-augmentent-en-europe\\_6037222\\_4408996.html](https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/04/20/les-destructions-d-antennes-telephoniques-5g-augmentent-en-europe_6037222_4408996.html)

.....

4-

## Compteur Linky : UFC-Que Choisir perd ses trois procès lancés contre Stéphane Lhomme

Voir le jugement ici :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/JUGEMENTS-LHOMME-05.03.20-1.pdf>

Extraits : « (...) s'ensuit le dernier passage poursuivi : « *La direction de l'UFC Que Choisir semble donc avoir organisé un nouveau genre de corruption, dans lequel c'est le corrupteur qui est démarché et choisi par le corrompu, en l'occurrence l'UFC, qui trahit au passage ses propres missions* » »

(...)

Dès lors, étant relevé que le prévenu montre une certaine prudence dans ses propos, en employant des termes comme « *semble* » et « *nouveau genre* » dans le dernier passage et que le ton d'un militant peut être virulent, la base factuelle pour ses propos est suffisante »

### **Communiqué de S. Lhomme:**

« En lançant à son encontre trois procès simultanés, la direction de l'UFC-Que Choisir visait clairement à briser Stéphane Lhomme financièrement pour le faire taire. Mais, dans un triple jugement rendu le 5 mars 2020, la 17ème chambre correctionnelle de Paris a débouté l'UFC et ses séides (un chargé de mission et une journaliste de Que Choisir) qui exigeaient des insertions ruineuses dans la presse, une pénalité de 8100 euros ainsi que les frais de justice.

Il faut dire que Stéphane Lhomme n'a pas seulement mis en lumière les errements de la direction de l'UFC-Que Choisir, laquelle ne cesse de prétendre de façon mensongère que l'on ne peut pas refuser le compteur Linky : il a aussi montré comment, par le biais de son opération "Energie moins chère ensemble", l'UFC-Que Choisir a quitté sa mission de défense des consommateurs pour faire du business avec les entreprises qu'elle est supposée contrecarrer lorsque c'est nécessaire.

En lançant un appel d'offre et en sélectionnant un lauréat parmi les fournisseurs d'énergie, l'UFC-Que Choisir a, au passage, adopté les Conditions générales de vente (CGV) du distributeur Enedis, par ailleurs installateur des compteurs Linky. Or, ces CGV prévoient le libre accès au compteur d'électricité... alors que refuser cet accès est précisément la principale façon dont les citoyens peuvent échapper à la pose du Linky !

Il est facile de comprendre que l'UFC-Que Choisir ne peut pas garantir à Enedis le libre accès aux compteurs d'électricité et, dans le même temps, conseiller aux habitants d'empêcher les installateurs de Linky d'accéder à ces compteurs !

Etant donné que l'opération "Energie moins chère ensemble" permet à l'UFC-Que Choisir de

recevoir de l'argent et de gagner des adhérents, c'est logiquement que le tribunal a validé l'accusation de Stéphane Lhomme selon qui l'UFC-QueChoisir, rebaptisée "Que Trahir", a bafoué l'intérêt des consommateurs et a "organisé sa propre corruption".

Il est grand temps que la direction de l'UFC-QueChoisir renonce à son business et revienne aux fondements de la défense des consommateurs, en commençant par dénoncer le programme Linky... au lieu de prétendre à son "amélioration".

Quant à Stéphane Lhomme, il a un nouveau rendez-vous judiciaire le 3 décembre 2020, poursuivi cette fois par Enedis qui ne supporte pas que soient dénoncés les nombreux incendies, parfois mortels, causés par les compteurs Linky ».

.....

## 5-

### **Lésions de l'ADN, cancers du cerveau : 434 médecins et 900 professionnels de la santé belges sonnent l'alerte sur la 5G**

<https://www.lalibre.be/debats/opinions/lesions-de-l-adn-cancers-du-cerveau-414-professionnels-de-la-sante-belges-sonnent-l-alerte-sur-la-5g-5ea976577b50a67d2ee98738>

<https://www.hippocrates-electrosmog-appeal.be/>

1025 signataires belges  
Avec le support de:

Pr Emerita M. Havas, Recherche Scientifique sur l'EHS, Canada

Pr P. Heroux, Professeur de toxicologie et d'effets sanitaires des ondes électromagnétiques, Canada

Dr A. J. Sascó, Médecin et scientifique épidémiologiste pour la prévention du cancer, Université de Bordeaux

Pr D. Belpomme, Professeur en Oncologie Médicale, Recherche Clinique sur l'EHS, Paris

Pr M. Henry, Recherche Scientifique, Université de Strasbourg

Pr D. Carpenter, Director, Institute for Health and the Environment, University at Albany

Dr E. Mallery-Blythe, Medical Doctor / Researcher - Founder of Physicians' Health Initiative for Radiation and Environment (PHIREmedical.org), UK

**Lésions de l'ADN, cancers du cerveau : 434 médecins et 900 professionnels de la santé belges sonnent l'alerte sur la 5G**

**Face au déploiement massif et inconsidéré des technologies sans fil, nous, professionnels de la santé, demandons au gouvernement de faire appliquer le principe de précaution afin de protéger la population et plus particulièrement les groupes les plus vulnérables dont font partie, notamment, les femmes enceintes et les enfants.**

En pleine pandémie, alors que les citoyens sont confinés et que la société est mise à rude épreuve, Proximus a entamé ce 31 mars le déploiement de la future 5G dans 30 communes autour de Bruxelles.

Même s'il pourrait s'agir d'une simple coïncidence, ceci nous semble indécent à un moment où les Belges doivent lutter ensemble pour essayer de vaincre le drame humain qui nous préoccupe tous. Parallèlement, des organismes de défense des consommateurs se sont empressés de publier des articles pour affirmer la non-dangerosité de cette technologie.

L'exposition de la population aux rayonnements électromagnétiques de radiofréquences/micro-ondes (RF/MO) n'a cessé d'augmenter ces dernières décennies. Téléphones sans fil de maison (DECT), smartphones, tablettes en 3G puis 4G, Wi-Fi à la maison, au travail, dans les crèches, les écoles, les transports et les lieux publics...

Et maintenant, on assiste à l'arrivée de la 5G ou à tout le moins de la 4G+.

Pourtant, l'innocuité de cette exposition n'a jamais été démontrée. Au contraire, les preuves de sa nocivité s'accumulent. Depuis 2011 d'ailleurs, les rayonnements électromagnétiques de RF/MO des technologies sans fil sont considérés par l'OMS comme possiblement cancérigènes (classe 2B), en grande partie à cause des risques accrus de gliomes et de neurinomes acoustiques chez les utilisateurs de longue date de téléphones cellulaires.

Le Principe de Précaution n'a nullement été respecté lors du déploiement massif de ces technologies sans fil.

Or, lorsque des risques graves et possiblement irréversibles ont été identifiés, l'absence de certitude ne doit pas servir de prétexte à remettre à plus tard des mesures pour protéger l'environnement et la santé.

Nous avons revu la littérature scientifique indépendante et nous nous référons entre autres, à la Résolution 1815 de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. Nos conclusions rejoignent celles de spécialistes indépendants, et sont que le principe de précaution n'est actuellement pas appliqué et que la protection de la santé des citoyens, et des enfants en particulier, n'est pas assurée face à la surexposition à ces rayonnements électromagnétiques RF/MO.

Les normes censées protéger la population de l'exposition aux rayonnements électromagnétiques RF/MO ne tiennent compte que de l'échauffement des tissus (effet thermique) lors d'une exposition de durée limitée.

Ces normes ne tiennent pas compte des expositions répétées et/ou prolongées, ni de tous les effets biologiques non thermiques qui surviennent à des valeurs nettement inférieures aux valeurs actuellement autorisées. Elles n'ont pas été conçues pour protéger les fœtus, les enfants, les adolescents, les personnes âgées...

Pour les enfants, les risques peuvent être accrus en raison des effets cumulatifs d'une exposition prolongée. Leurs cerveaux, organes et tissus en développement et immatures peuvent être plus sensibles à l'exposition. Et les rayonnements pénètrent proportionnellement plus en profondeur dans leurs organes que dans ceux des adultes puisque leurs dimensions sont plus petites.

**Le déploiement généralisé des technologies sans fil comporte des risques** sanitaires connus depuis plusieurs décennies.

De nombreuses études (études sur des cellules, des animaux, études épidémiologiques) confirment l'existence d'effets biologiques non thermiques induits par l'exposition à des rayonnements électromagnétiques RF/MO émis par les technologies sans fil. Ces effets biologiques sont, par exemple, des lésions de l'ADN (ruptures), des perturbations de la synthèse des protéines, des altérations des spermatozoïdes, des perturbations de la synthèse d'hormones.

On connaît les conséquences des lésions de l'ADN, notamment leur lien avec la survenue de cancers. Les dernières études sur les rats menées en 2018 par deux instituts indépendants différents (NTP et Ramazzini) ont montré que l'exposition aux rayonnements électromagnétiques RF/MO augmente la survenue de tumeurs, notamment du cerveau. Suite à cela, en mars 2019, le Centre International de Recherche sur le Cancer a recommandé une réévaluation de la classification de ces rayonnements endéans les 4 ans.

En mai 2019, le Conseil Supérieur de la Santé belge reconnaît, dans un avis sur les rayonnements non-ionisants, l'existence des effets biologiques de ces rayonnements à des niveaux non-thermiques ; leur lien avec le développement de cancers (augmentations importantes et statistiquement significatives du risque de gliomes cérébraux et de neurinomes de l'acoustique homolatéraux); le lien entre l'exposition maternelle aux champs électromagnétiques des fréquences des téléphones mobiles et l'existence de troubles du comportement et du langage chez l'enfant.

Bien qu'il faille plus de 20 ans à certains cancers pour se développer, on constate déjà une augmentation des glioblastomes (cancers du cerveau) dans les populations de certains pays européens. Au vu de ces éléments, il deviendrait dès lors inconvenant, d'oser encore continuer à clamer que tout cela ne représente aucun danger pour la santé.

### **Et la 5G ?**

L'installation de la 5G nécessitera un assouplissement important des normes déjà beaucoup trop élevées.

De plus, cette technologie, qui présente des spécificités techniques différentes des technologies de générations antérieures, n'a pas fait l'objet d'études sanitaires préliminaires. Certains scientifiques craignent une augmentation de survenue des cancers de la peau et des dommages oculaires liés à l'utilisation de fréquences porteuses plus élevées.

Par ailleurs, la multiplication du nombre d'antennes relais nécessaires à l'installation du réseau 5G et l'hyper-connectivité absolue dans laquelle elle précipitera la société imposera une augmentation généralisée et certaine des niveaux d'exposition des populations.

Cela équivaut à prévoir une situation où le risque sanitaire global serait augmenté par un facteur qu'il est impossible de déterminer à l'avance, avec des retombées sanitaires dont nous ne connaissons pas la nature et sur lesquelles nous n'aurions aucun contrôle.

Cela équivaudrait aussi à une infraction au code de Nuremberg puisqu'il s'agirait finalement d'une expérimentation sur l'humain sans son consentement, sans certitude que le bénéfice pour la société soit plus important que le risque encouru...

En tant que médecins, nous déplorons déjà de plus en plus de pathologies pouvant être en lien avec des composants environnementaux tels que cette exposition croissante de la population aux rayonnements électromagnétiques du sans-fil. Nous recevons aussi des témoignages et nous rencontrons de plus en plus de personnes souffrant de troubles physiques potentiellement liés à l'exposition aux rayonnements électromagnétiques comme des troubles du sommeil, des

acouphènes, des palpitations, des maux de tête, des troubles de l'attention et de la concentration, de fortes douleurs...

Nous demandons, en référence à la Résolution 1815 de mai 2011 de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, ainsi que dans la lignée des dizaines d'appels de médecins et de scientifiques de par le monde, que les mandataires publics locaux, régionaux et fédéraux prennent leurs responsabilités et les mesures nécessaires afin d'obtenir :

- L'application du Principe de Précaution en vue de protéger la population, surtout les plus jeunes, les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées,
- Un moratoire sur le déploiement de la 5G en attendant des études d'impact sanitaire,
- La sensibilisation des citoyens, en particulier des parents, des adolescents et des femmes enceintes à un usage raisonné et responsable des objets connectés sans fil,
- L'établissement de normes d'exposition réellement protectrices basées sur les effets biologiques thermiques et non thermiques des champs et rayonnements électromagnétiques RF/MO,
- La création d'un centre de vigilance ou d'un organisme de recensement de symptômes en lien avec cette exposition.

Par cette carte-blanche, nous rejoignons les milliers de médecins et de scientifiques, issus du monde entier, qui depuis l'année 2000 ont uni leurs voix dans des appels récurrents pour alerter les populations et les politiciens face aux dangers des technologies sans fil.

Aujourd'hui, nous sommes parmi les 434 médecins belges et 900 professionnels de la santé à signer l'"Hippocrates Electrosmog Appel" pour demander au gouvernement de faire appliquer le principe de précaution afin de protéger la population contre ces dangers. Vous trouverez sur notre site internet toutes les références relatives aux informations communiquées ci-dessus : <https://www.hippocrates-electrosmog-appeal.be/>

L'actualité récente nous inquiète d'autant plus, mais gageons ensemble qu'elle puisse être l'occasion de nouvelles prises de conscience et d'avancées dans le domaine de la prévention, qui doit aujourd'hui et plus que jamais faire l'objet de toute notre attention.

.....

6-

**L'Aviwest, la petite boîte 4G dont les ondes donnent la migraine aux journalistes des chaînes d'info, article Télérama du 26 mai 2020**

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Aviwest-4-G-telerama.pdf>

Extraits :

« Ils sont journalistes reporters d'images (JRI) pour les chaînes d'information et travaillent depuis des années avec l'Aviwest, un boîtier renfermant un transmetteur d'images qui leur permet de diffuser des reportages en direct. Cependant, ils sont de plus en plus nombreux à témoigner de fortes migraines dues à son utilisation. Et incriminent leurs employeurs qui se taisent. Tu tournes avec l'Aviwest ? De toute manière, tu ne voulais pas d'enfants non ? », « Moi, je n'ai jamais voulu dépasser les 50 ans, alors bon... » Ces messages cyniques, les jeunes cameramen des chaînes d'information – dénommés « JRI » (journaliste reporter d'images) – s'en échangent régulièrement dans leurs discussions groupées sur Facebook. « On en blague entre nous, mais l'inquiétude est bien réelle. Devant le QG de LREM, après l'affaire Benjamin Griveaux, on était une vingtaine de journalistes à attendre, avec chacun un Aviwest allumé. J'ai soudain été pris d'une forte migraine au point de craindre de faire un malaise », raconte Marc (1), 25 ans, diplômé depuis deux ans d'une école de journalisme.

(...) « Dans les rédactions, tout le monde sait, mais personne ne parle », s'emporte le jeune pigiste qui travaille indifféremment pour plusieurs chaînes d'info. « Ce truc-là, je l'ai pourtant eu collé au dos neuf à onze heures de suite chaque samedi pour couvrir les manifestations des Gilets jaunes. On n'a pas d'autre choix que de faire avec, alors on s'alerte entre nous. » (...) On parle tout de même de l'équivalent de huit téléphones allumés en même temps sur le corps ! Des journalistes ont fait remonter qu'ils étaient victimes de maux de tête intenses. On doit s'interroger. »  
(...)

« Chez les JRI femmes, l'inquiétude est plus profonde. Il est déconseillé d'utiliser l'Aviwest quand on est enceinte, confie Mathilde, pigiste pour une chaîne d'info, et en proie elle aussi à des migraines intenses quand elle utilise le boîtier. Légalement, nous ne sommes pas tenues de déclarer une grossesse à notre employeur dès les premiers jours et, souvent d'ailleurs, nous ne le souhaitons pas. » Problème : que faire quand on est une femme JRI enceinte qui travaille à la pige ? « On l'annonce au bout de deux jours ? On se met en danger en travaillant avec un outil pratique mais dont on ne sait rien ? Ou on refuse et on perd du boulot ? » s'indigne la jeune journaliste. »

.....

7-

## **Livre : « 5G mon amour, enquête sur la face cachée des réseaux mobiles », par Nicolas Bérard**

<https://lagedefaire-lejournal.fr/produit/5g-mon-amour/>

Après Sexy, Linky ?, le journal L'âge de faire co-édite un nouvel ouvrage avec Le Passager clandestin : 5G mon amour, enquête sur la face cachée des réseaux mobiles.

Alors que le gouvernement promet de développer la 5G dans les prochains mois, il est urgent de se renseigner sur les dangers de cette nouvelle technologie et les motivations réelles de ce gigantesque projet industriel.

La France compte plus de cartes SIM en fonctionnement que d'habitant.es, et demain, avec l'arrivée de la 5G, ce seront tous les objets du quotidien qui seront connectés. Les voitures seront autonomes. Les foyers communicants. Les villes « intelligentes ». Mais est-on vraiment sûrs que l'utilisation

tous azimuts d'ondes électromagnétiques ne présente aucun risque ? Absolument pas, répond Nicolas Bérard au terme d'une enquête sur l'envers de ce « miracle technologique ». Comment et par qui les normes, censées nous protéger, ont-elles été mises en place ? Quels liens entre opérateurs téléphoniques, médias et gouvernements ? Quels sont les effets de cette technologie sur la santé humaine et le vivant ? À l'aube du développement d'une nouvelle pollution de masse, ces questions ne sont jamais posées dans le débat public. Le lobby de la téléphonie est désormais au cœur du pouvoir.

Nicolas Bérard est journaliste et enquête depuis plusieurs années sur la question des ondes. En 2017, il a publié Sexy Linky ? qui dénonce les effets néfastes du compteur Linky.

.....

## 8-

### **Quelle sera la puissance réelle d'émission des antennes relais 5G ? Par David Bruno, 21 septembre 2019**

Lire ici :

<https://www.ondes-expertise.com/antennes-relais/puissance-reelle-emission-5g/>

“(...) je me suis procuré par l'intermédiaire de l'autorité nationale des fréquences (ANFR).  
En voici ci-dessous la synthèse et les conclusions”

- Les antennes relais 5G dans la bande 3400 à 3800 Mhz émettront à elles seules des rayonnements électromagnétiques **2 fois plus forts que la somme des antennes relais des technologies 2G, 3G et 4G réunies (1)**
- De plus, d'autres bandes de fréquences 5G sont prévues: 1427 Mhz à 1517 Mhz : 24.25 à 27.5 GHz également.(<https://www.ondes-expertise.com/antennes-relais/puissance-reelle-emission-5g/>) (1)
- Les riverains des antennes relais seront dans un futur proche exposés à des niveaux de densité de puissance en W/m<sup>2</sup>, au minimum 3 fois supérieurs à ceux d'aujourd'hui (1- <https://www.ondes-expertise.com/antennes-relais/puissance-reelle-emission-5g/>)

.....

9-

## **La Convention citoyenne pour le climat... mais contre la 5G, article France Informations**

Transport, alimentation, logement... Ce qu'il faut retenir des propositions de la convention citoyenne pour le climat

Les 150 Français sélectionnés ont envoyé jeudi à l'exécutif cinquante premières propositions pour "un modèle économique et sociétal différent". Elles devront être votées par l'assemblée plénière.

(...) *"Il faut sortir de l'innovation pour l'innovation"*, écrivent les membres de la Convention. Et questionnent ainsi le passage à la 5G, *"sans réelle utilité"*, selon eux. Pour Muriel Raulic, membre du groupe "Produire et travailler", la mise en place de ce nouveau réseau téléphonique constituerait *"un carnage"*. *"La 5G va entraîner une augmentation du nombre de satellites, générer de la pollution visuelle et pourrir l'atmosphère"*, estime cette technicienne dans le spectacle.

[https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/convention-citoyenne-sur-le-climat/transport-alimentation-logement-ce-qu-il-faut-retenir-des-propositions-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat\\_3910747.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/convention-citoyenne-sur-le-climat/transport-alimentation-logement-ce-qu-il-faut-retenir-des-propositions-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat_3910747.html)

.....

10-

## **Le ministre du numérique, Cédric O, évoque le port du bracelet électronique contre le coronavirus. Les travailleurs du port d'Anvers le testent.**

[https://www.frandroid.com/android/applications/706707\\_stopcovid-le-gouvernement-envisage-un-bracelet-pour-les-personnes-sans-smartphone](https://www.frandroid.com/android/applications/706707_stopcovid-le-gouvernement-envisage-un-bracelet-pour-les-personnes-sans-smartphone)

(...) Afin de répondre aux principales craintes au sujet de l'application StopCovid, le secrétaire

d'État au numérique, Cédric O, a pris la parole dans un billet publié sur Medium.

Dans cet article, le membre du gouvernement évoque les différentes pistes envisagées, notamment pour les personnes qui ne pourront pas installer StopCovid, n'ayant pas accès à un smartphone. « *Dans le contexte du contact tracing, il est essentiel que les populations « déconnectées » ne soient pas exclues des dispositifs sanitaires* », explique-t-il. Ainsi, le secrétaire d'État affirme que plusieurs pistes sont envisagées par l'équipe en charge du projet afin que les personnes sans smartphones puissent être également suivies :

**« Pour ceux ne possédant pas de smartphone, une partie de l'équipe est dédiée à essayer de trouver une autre solution — par exemple, un boîtier ou un bracelet qui permettraient de se passer des téléphones ».**

Cédric O ne fait que reprendre la proposition de l'industriel Sigfox, récemment dirigé par Anne Lauvergeon, entreprise qui a fabriqué les compteurs d'eau connectés sur Toulouse par exemple et en détient une majeure part de marché.

### **Coronavirus : la société toulousaine Sigfox propose des bracelets électroniques pour gérer le déconfinement**

<https://www.ladepeche.fr/2020/04/25/coronavirus-la-societe-toulousaine-sigfox-propose-des-bracelets-electroniques-pour-gerer-le-deconfinement,8862285.php>

Une surveillance numérique largement décriée par la population française. Alors la société toulousaine Sigfox pense avoir la solution : des bracelets électroniques, connectés à leur réseau. Ludovic Le Moan, son patron, a d'ores et déjà proposé le projet au gouvernement.

(...)

Principal argument avancé par le responsable : plus besoin d'avoir un smartphone. Un avantage notamment pour les plus démunis et les personnes âgées. Ludovic Le Moan assure également que le bracelet permettrait une plus grande sécurité des informations personnelles récoltées. Il a déclaré au micro de *RTL* : "Une fois que le bracelet est enlevé, c'est fini. Alors que le téléphone restera dans notre poche après la crise".

**(...) Une option décriée dans le milieu**

Une communication impeccable et un produit qui ne semble avoir que des avantages donc. Pourtant, l'idée de Ludovic Le Moan ne fait pas l'unanimité. Après la présentation de son projet dans les colonnes des *Echos*, l'industriel a rapidement été accusé d'opportunisme. Une chose qu'il reconnaît d'ailleurs volontiers : "On va dire que je vends ma soupe mais un bracelet, c'est mieux qu'une appli de tracing". (...)

À plus petite échelle, les travailleurs du port d'Anvers en Belgique testent une autre version du bracelet électronique. A la base développé pour alerter en cas de problème du porteur, le bracelet anti-Covid émet un avertissement lorsque deux travailleurs sont trop proches ou quand il y a trop de monde dans un espace fermé, rapporte *Les Echos*. En plus, sur la base du volontariat, il peut dresser la liste des personnes qui ont été en contact avec un malade dans les quinze jours avant le diagnostic

.....

## 11-

### **La RATP va tester des caméras « intelligentes » pour mesurer le taux de port du masque dans la station Châtelet. Les marchés de Cannes déjà équipés.**

[https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/05/07/ratp-des-cameras-intelligentes-pour-mesurer-le-taux-de-port-du-masque-dans-la-station-chatelet\\_6039008\\_4408996.html](https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/05/07/ratp-des-cameras-intelligentes-pour-mesurer-le-taux-de-port-du-masque-dans-la-station-chatelet_6039008_4408996.html)

La RATP va tester des caméras « intelligentes » pour mesurer le taux de port du masque dans la station Châtelet

A titre « expérimental », la station-clé du centre de Paris sera équipée pendant trois mois de caméras pour mesurer l'adoption du masque dans le métro parisien.

Six caméras pour démarrer, ce 11 mai, et douze à terme : pour le début du déconfinement, les voyageurs empruntant la station Châtelet du métro parisien seront observés par des caméras utilisant un logiciel de reconnaissance automatique, qui déterminera si les personnes qui empruntent cette station, l'une des plus fréquentées d'Europe, portent un masque. Car le port du masque sera obligatoire dans tous les transports en commun, jusqu'à nouvel ordre.

Ce dispositif sera présent de manière « expérimentale », pour trois mois, explique-t-on à la Régie autonome des transports parisiens (RATP). Il permettra d'avoir, en temps réel, une estimation du nombre de voyageurs qui respectent les consignes sanitaires. « Aucune donnée ne sera stockée, tout sera entièrement anonyme, et ce dispositif n'est absolument pas prévu à des fins de verbalisation », explique-t-on à la RATP.

(...)

Les caméras seront gérées par l'entreprise française DatakaLab, qui a déjà mis en place un dispositif similaire sur des marchés de la ville de Cannes (Alpes-Maritimes).

.....

## 12-

**Il faut interdire la reconnaissance faciale.  
Par la Ligue des Droits de l'Homme, La Quadrature du Net, Le**

# Syndicat des Avocats de France, Le Syndicat de la Magistrature.

<https://www.ldh-france.org/interdisez-la-reconnaissance-faciale-securitaire/>

« Nous, organisations, collectifs, entreprises, associations et syndicats, demandons au Parlement et au gouvernement français d'interdire tout usage sécuritaire de dispositifs de reconnaissance faciale actuels ou futurs.

Nous constatons que de telles technologies sont aujourd'hui déjà largement déployées en France. Outre les portiques « Parafe » présents dans plusieurs aéroports et gares, le fichier de traitement des antécédents judiciaires permet depuis 2012 à la police et à la gendarmerie de recourir à la reconnaissance faciale à partir d'images prises dans la rue par des caméras, ou encore obtenues sur les médias sociaux. D'autres expérimentations ont déjà été menées ou sont programmées.

La multiplicité des dispositifs déjà existants, installés sans aucun véritable encadrement juridique, transparence ou réel débat public, ne satisfait pourtant pas nombre d'acteurs publics et industriels. En se fondant sur le fantasme d'un développement inéluctable de la technologie et sur des arguments purement sécuritaires et économiques, ils souhaitent accélérer et faciliter le déploiement de ces dispositifs, au détriment des conséquences pour nos libertés et notre modèle de société.

La reconnaissance faciale est une technique exceptionnellement invasive et déshumanisante qui permet, à plus ou moins court terme, la surveillance permanente de l'espace public. Elle fait de nous une société de suspect-es. Elle attribue au visage non plus une valeur de personnalité mais une fonction de traceur constant, le réduisant à un objet technique. Elle permet un contrôle invisible. Elle impose une identification permanente et généralisée. Elle abolit l'anonymat.

Aucun argument ne peut justifier le déploiement d'une telle technologie : au-delà de quelques agréments anecdotiques (utiliser son visage plutôt que des mots de passe pour s'authentifier en ligne ou activer son téléphone...), ses seules promesses effectives sont de conférer à l'État un pouvoir de contrôle total sur la population, dont il ne pourra qu'être tenté d'abuser contre ses opposant-es politiques et certaines populations. Puisque l'utilisation de la reconnaissance faciale à des fins sécuritaires est par essence disproportionnée, il est vain d'en confier l'évaluation au cas par cas à une autorité de contrôle qui échouerait en pratique à suivre chacune de ses nombreuses nouvelles applications.

C'est pourquoi nous vous demandons d'interdire tout usage sécuritaire qui pourrait en être fait. De telles interdictions ont déjà été décidées dans plusieurs villes des États-Unis. La France et l'Union européenne doivent aller encore plus loin et, dans la lignée du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), construire un modèle européen respectueux des libertés.

Il conviendra par ailleurs de renforcer les exigences de protection des données à caractère personnel et de limiter les autres usages de la reconnaissance faciale : qu'il s'agisse d'authentification ou d'identification privée, l'ensemble de ces dispositifs ne sont pas assez protecteurs des atteintes à la vie privée ; ils préparent, et banalisent une société de surveillance de masse.

Nous appelons à l'interdiction de tout usage sécuritaire de la reconnaissance faciale ».

Paris, le 19 décembre 2019

Organisations membres de l'OLN signataire de cette lettre ouverte : Le CECIL, Creis-Terminal, Globenet, La Ligue des droits de l'Homme (LDH), La Quadrature du Net (LQDN), Le Syndicat des Avocats de France (SAF), Le Syndicat de la Magistrature (SM).

Liste des premiers signataires : Abilian, Acat France, Access now, Action droits des musulmans, Altairis, Antanak, Article19, Association for civil rights (ADC), Association dédale, Association for progressive communications (APC), Assodev-Marsnet, Attac France, BEhAV Consulting & Coaching, Bee Home, Cecil, Cerveaux non disponible, Cliss XXI, CNLL, Comité local Attac du 78

Sud, Creis – Terminal, Droit au logement (Dal), Electronic frontier foundation (EFF), Entr’ouvert, Emmabuntus, FACil, FAIbreizh, FDN, Fédération nationale des arts de la rue, FFDN, Framasoft, Franciliens.net, Genepi, Generation-s, Gisti, Globenet, Happyculture, Hermes center, Hoga, Icare (UVSQ), Illyse, In memoris fondation, Indie hosters, Internet Bolivia, INP-net, IP Solution, L’Auberge des migrants, La Boussole, La Cimade, La Quadrature du Net, Le groupe parlementaire LFI, Le Mouton numérique, Le Parti communiste Français, Les-Tilleuls.coop, Ligue des droits de l’Homme (LDH), Lorraine data Network, Mailden, Mailo, Mouvement écologiste indépendant, Mycélium, Numericatous, Observatoire des libertés et du numérique, Ouvaton, Parti pirate, Ploss Auvergne Rhône-Alpes, ReAct, Résistance à l’agression publicitaire, Ritimo, Root66, Sherpa, Solidaires informatique, Sursiendo (Chiapas, México), Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature, Tech trash, Technologos, Technopolice, Toile-libre, Union syndicale Solidaires, Usuarios digitales de ecuador, Vanoix, Véloration Paris Île-De-France, Webassoc.org

.....

## **Ecole numérique**

Voir notre rubrique à ce sujet :

<https://ccaves.org/blog/le-desastre-de-lecole-numerique-2/>

13-

### **Crise du coronavirus et école numérique**

#### **Le Monde d’Après**

**Prendre soin de nos élèves, des êtres humains et du monde vivant.**

**Quel professionnel de l’éducation choisissons-nous d’être ?**

**Quel monde soutenons-nous ?**

Texte de Valérie Schacher, professeur documentaliste, avril 2020

Lire ici :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Le-Monde-dApr%C3%A8s.pdf>

Une rubrique entière sur l'école numérique avec des textes, tracts, vidéos :

<https://ccaves.org/blog/le-desastre-de-lecole-numerique-2/>

Extraits :

« (L'éducation nationale) par ses encouragements officiels aux multiples connexions quotidiennes, elle participe à l'augmentation de l'équipement multimédia des familles, de la consommation énergétique française et donc mondiale mais aussi à la pollution de toute la chaîne de production de ces équipements et infrastructures, depuis l'extraction dévastatrice de métaux et terres rares, l'exploitation insoutenable de femmes, hommes et enfants prisonniers de conflits et mafias locales en lien avec les multinationales occidentales, au transport sur des milliers de kilomètres de ces matériaux jusqu'à, enfin, la pollution générée par l'abandon des déchets en fin de vie, si possible loin de la France. S'ajoutent à ces problématiques écologiques et sociétales intenses des inquiétudes concernant l'impact de la surconsommation quotidienne d'écran, surtout pour de jeunes esprits, sur les plans sanitaires et psychologiques, ainsi que les questions cruciales des données personnelles et traces numériques.

Par ailleurs, les pratiques numériques favorisées, soutenues et mises en place par les directives nationales dans ce moment critique vont permettre sur le long terme d'imposer à une ampleur nationale, de la maternelle à l'université, des modes technologiques d'apprentissage, de communication, d'éducation « dématérialisés »<sup>7</sup>, à la manière de ce que Naomi Klein appelle la stratégie du choc<sup>8</sup>, qui ne se limite pas à la seule sphère éducative. C'est donc un formatage digital massif auquel sera soumis tout nouvel apprenant, dès son plus jeune âge relié à la matrice numérique, portée par les GAFAM et autres multinationales très investies dans l'éducation de leurs futurs consommateurs.

Quel monde voulons-nous construire avec nos élèves ? Quel monde soutenons-nous ? « Le Monde d'Après » proposé par l'Éducation Nationale, dévastateur, climaticide, porteur d'inégalités grandissantes entre les enfants du monde et surtout hypothéquant leur avenir en augmentant chaque jour un peu plus l'empreinte écologique de la France ? Si prendre soin de nos élèves signifie mettre en péril les conditions de vie d'autres élèves du monde, si c'est participer à l'« esclavage moderne » et accentuer la mise en danger du monde vivant, alors il est de notre devoir de dire non.

C'est un devoir éthique donc d'y renoncer, c'est refuser un progrès technologique et une croissance verte pour privilégier un progrès écologique, humaniste. Nous pourrions ainsi « pédagogiser » la citation de Gandhi :

“vivre simplement pour que d'autres simplement puissent vivre”, en “apprendre simplement pour que d'autres simplement puissent apprendre”.

.....

14-

**Extraits de « La Fabrique du crétin digital. Les dangers des écrans pour nos enfants », Michel Desmurget, docteur en neurosciences et directeur de recherche à l'Inserm. Il est l'auteur de TV Lobotomie (Max Milo, 2011) qui a remporté un large succès public.**

(p.230) « Les TICE (technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement) apparaissent comme une réponse adaptée aux enjeux de l'éducation du XXI<sup>e</sup> siècle : lutter contre l'échec scolaire ; favoriser l'égalité des chances ; redonner aux élèves le plaisir d'aller à l'école et d'apprendre ; revaloriser le métier d'enseignant qui doit retrouver toute sa place avec ce rôle de « metteur en scène » du savoir [...]. Car ce n'est pas sur l'éducation d'hier que nous bâtirons les talents de demain » Fourgous J. « Oser la pédagogie numérique ! lemonde.fr. 2011

(p.234) Quels sont les impacts des investissements numériques sur la performance scolaire?

Étude la plus récente diligentée par l'OCDE dans le cadre du programme PISA (OCDE - « Connectés pour apprendre ? Les élèves et les nouvelles technologies (principaux résultats) » oecd.org2015

Andreas Schleicher, responsable du programme PISA : « Les nouvelles technologies ne sont pas d'un grand secours pour combler les écarts de compétences entre élèves favorisés et défavorisés. En un mot, le fait de garantir l'acquisition par chaque enfant d'un niveau de compétence de base en compréhension de l'écrit et en mathématiques semble bien plus utile pour améliorer l'égalité des chances dans notre monde numérique que l'élargissement ou la subvention de l'accès aux appareils et services de haute technologie. »

« Les pays qui ont le plus investi sont ceux qui ont vu les performances de leurs élèves diminuer le plus sévèrement. »

« [...] les pays qui ont moins investi dans l'introduction des ordinateurs à l'école ont progressé plus vite, en moyenne, que les pays qui ont investi davantage. Les résultats sont identiques pour la lecture, les mathématiques et les sciences. »

p.242 « [...]les études disponibles montrent au mieux l'inaptitude et au pire la nocivité pédagogique des politiques de numérisation du système scolaire. Se pose, dès lors, une question assez simple : [...] pourquoi une telle ardeur à vouloir digitaliser le système scolaire depuis la maternelle jusqu'à l'université, alors que les résultats s'affirment aussi peu convaincants ? [...] Il n'existe qu'une explication rationnelle à cette absurdité. Elle est d'ordre économique : en substituant, de manière plus ou moins partielle, le numérique à l'humain il est possible, à terme, d'envisager une belle réduction des coût d'enseignement. Bien sûr, la démarche s'accompagne d'un raz-de-marée marketing visant à persuader les parents et plus largement la société civile dans son ensemble que la numérisation, à marche forcée, du système scolaire, non seulement ne constitue pas un renoncement éducatif, mais représente un formidable progrès pédagogique. »

p.245 « L'éducation est avant tout une industrie de main d'œuvre. 95% du budget de l'éducation nationale passe en salaires! L'un des apports majeurs du numérique, notamment sous la forme des MOOC, est de permettre des économies significatives sur ce poste de dépense. Là où vous devez aujourd'hui payer chaque année des enseignants pour délivrer des cours magistraux à des amphis de quelques centaines d'étudiants, vous pourrez demain pour le même prix, délivrer ces cours à un nombre potentiellement infini d'étudiants. Le coût de la matière première va chuter. » E.Davidenkoff, Le Tsunami numérique, stock 2014

p.253 « Dans les faits [...], le numérique n'est pas une simple ressource éducative mise à la disposition d'enseignants qualifiés et utilisable pour ces derniers, s'ils le jugent pertinent, dans le cadre de projets pédagogiques ciblés. Non ; dans les faits le numérique est avant tout un moyen de

résorber l'ampleur des dépenses éducatives. »

Présentation du livre : « La consommation du numérique sous toutes ses formes – smartphones, tablettes, télévision, etc. – par les nouvelles générations est astronomique. Dès 2 ans, les enfants des pays occidentaux cumulent chaque jour presque 3 heures d'écran. Entre 8 et 12 ans, ils passent à près de 4 h 45. Entre 13 et 18 ans, ils frôlent les 6 h 45. En cumuls annuels, ces usages représentent autour de 1 000 heures pour un élève de maternelle (soit davantage que le volume horaire d'une année scolaire), 1 700 heures pour un écolier de cours moyen (2 années scolaires) et 2 400 heures pour un lycéen du secondaire (2,5 années scolaires).

Contrairement à certaines idées reçues, cette profusion d'écrans est loin d'améliorer les aptitudes de nos enfants. Bien au contraire, elle a de lourdes conséquences : sur la santé (obésité, développement cardio-vasculaire, espérance de vie réduite...), sur le comportement (agressivité, dépression, conduites à risques...) et sur les capacités intellectuelles (langage, concentration, mémorisation...). Autant d'atteintes qui affectent fortement la réussite scolaire des jeunes.

« Ce que nous faisons subir à nos enfants est inexcusable. Jamais sans doute, dans l'histoire de l'humanité, une telle expérience de décérébration n'avait été conduite à aussi grande échelle », estime Michel Desmurget. Ce livre, première synthèse des études scientifiques internationales sur les effets réels des écrans, est celui d'un homme en colère. La conclusion est sans appel : attention écrans, poisons lents » <https://www.seuil.com/ouvrage/la-fabrique-du-cretin-digital-michel-desmurget/9782021423310>

.....

15-

**Philippe Champy « Vers une nouvelle guerre scolaire. Quand les technocrates et les neuroscientifiques mettent la main sur l'Éducation nationale »,  
Éditions La Découverte.**

Émission de France Culture, 23 février 2020

[Ecouter ici](#)

<https://www.franceculture.fr/emissions/divers-aspects-de-la-pensee-contemporaine/divers-aspects-de-la-pensee-contemporaine-emission-du-dimanche-23-fevrier-2020>

*“Depuis les années 2000, une partie croissante des hauts technocrates de l'Éducation nationale s'est ralliée à l'agenda néo libéral. Le numérique et les neurosciences sont les deux piliers qui, par leur emprise, doivent servir à accentuer la pression sur les enseignants, à rogner leurs autonomies professionnelles et leurs pouvoirs d'action”. Ces quatre cavaliers de l'apocalypse pédagogique*

*fondent particulièrement sur les enseignants depuis le retour de JM Blanquer rue de Grenelle. Dans un nouveau livre (Vers une nouvelle guerre scolaire, La Découverte), Philippe Champy met en lumière l'évolution de sa pensée politique et aussi les liens qui unissent la technostructure du ministère à une partie des neuroscientifiques et le petit noyau étatiste des acteurs du numérique. Au coeur de la tempête, l'édition scolaire, que connaît bien Philippe Champy, étroitement liée aux acteurs de terrain, est en première ligne. L'enjeu de cette nouvelle guerre scolaire tient dans le mot liberté. Particulièrement la liberté pédagogique des enseignants, soumis aux pressions d'instructions de plus en plus tatillonnes, d'une évangélisation neuroscientifique et d'outils numériques qui vérifient et recadrent les pratiques, comme les évaluations nationales. L'Ecole de la confiance c'est celle de la mise sous contrôle. On l'avait compris. Philippe Champy le démontre. Ce livre est important"*

**[Lire ici sur Le Café Pédagogique](#)**

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/08/30082019Article637027476234427248.aspx>

Extrait : “L’autre face de l’attaque techno est celle que mène les technophiles institutionnels qui promeuvent une vision idyllique et étatique du « numérique éducatif » et cherchent le soutien des hauts décideurs pour financer leur plan pharaonique. Se dessine une alliance bizarre entre une gestion technocratique se réclamant de l’efficacité et un discours de substitution au profit du numérique qui est présenté comme la solution d’avenir face aux difficultés scolaires. Cette alliance prône un contrôle strict sur les productions des enseignants et leurs travaux collaboratifs tout en laissant dans un angle mort le contexte géopolitique et industriel de la « révolution numérique » qui est l’œuvre des GAFAM, les vrais « seigneurs numérique”

.....

**16-**

**Extraits du livre « Le désastre de l'école numérique »**

de Philippe Bihouix, ingénieur centralien, spécialiste de l'épuisement des ressources minérales et promoteur des low-tech  
et de Karine Mauvilly, journaliste, enseignante en collège, essayiste  
Seuil, 2016

### **Extraits choisis**

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Le-d%C3%A9sastre-de-l%C3%A9cole-num%C3%A9rique-extraits-choisis.pdf>

Sandra Enlart fait l'hypothèse qu' « une société digitalisée engendrera un retour... du faire, du toucher, de la construction matérielle, de la réalisation « avec ses mains », et cela d'autant plus pour ceux qui ont été mal à l'aise avec l'univers scolaire. »

(...)

C'est ainsi que de nombreux métaux hightech, dont les fameuses terres rares sont recyclés à moins de 1 %. Un gâchis irrémédiable pour les générations futures. »

.....

**17-**

**Le projet Nexus à Montpellier :  
les “humanités numériques”,  
triste avenir de l'Université française de lettres, arts et sciences  
humaines et sociales.**

**« Moins d'enseignant.e.s, plus d'écrans, nos humanités  
déshumanisées »**

Les précisions ici :

<https://solidairesetudiants34.wordpress.com/2019/11/12/defendons-nos-formations-projet-nexus-13eme-semaine-que-se-passe-t-il-a-luniversite-paul-valery/>

Le syndicat dénonce une « entreprise généralisée de numérisation des enseignements, guidée par l'austérité et une croyance millénariste dans le caractère inévitable de l'invasion numérique de l'ensemble de nos vies (...) Plutôt que donner aux étudiant.e.s **les conditions financières leur permettant de suivre leurs études dans de bonnes conditions**, ce qui supposerait que la collectivité prenne ses responsabilités à l'égard de la jeunesse, Nexus propose aux étudiant.e.s de se contenter de cours en ligne(...) on se contentera de remarquer qu'**une telle numérisation massive des cours n'est envisagée qu'à l'université publique, et certainement pas dans les classes préparatoires aux grandes écoles qui scolarisent les enfants des classes supérieures (...)** il s'agit de structurer celles-ci non plus en fonction de contenus d'enseignement ou de progression pédagogique pensée comme un ensemble d'étapes, mais en termes de compétences. Cela veut dire qu'**au lieu d'évaluer des productions/réalisations des étudiant.e.s, ce sont les étudiant.e.s elles-mêmes et eux-mêmes qui sont évalué.e.s** pour identifier leur acquisition de compétences (...) numériser toujours plus d'enseignements (Jusqu'à 80% prévu en 2028).

**Le projet Nexus** : « permettra à notre établissement d'engager la mutation progressive de nos formations qui intégreront des modules d'apprentissage numérique dans toutes les licences, de connecter plus fortement les sciences humaines et sociales à la nouvelle économie de la connaissance et ce faisant, de donner à nos étudiants davantage d'atouts dans leur vie professionnelle (...) *construire grâce à une spécialisation et à une professionnalisation progressives, à une architecture modulaire et à un accompagnement des étudiants tout au long de leur cursus, des parcours plus flexibles et plus individualisés*» (...) *Les Briques d'Humanités Numériques sont des modules de formation à distance, interdisciplinaires (cadre commun des 10 premières briques) et disciplinaires (10 briques suivantes), bâties sur des sujets propres aux humanités dans leurs liens aux mutations digitales de la société. (...) Elles sont conçues par des équipes-projets interdisciplinaires qui font dialoguer les approches LLASHS, au coeur du dispositif, avec les sciences de l'ingénieur, de l'informatique et du codage et, d'autre part, avec les applications industrielles du domaine*

(...)

“Les thématiques abordées dans les dix premières briques sont :

- Codage et langage
- Littéracies numériques
- Données et enquêtes
- Espaces digitaux
- Éthique et société connectée
- Intelligences Artificielles
- Industries numériques
- Interfaces humain / machine
- Information et attention
- Art et cultures digitales.”

*Dans un second temps, il est prévu de permettre la création de dix autres briques, plus spécialisées dans un domaine particulier des Humanités numériques (par exemple, philologie numérique, etc.) ou articulant deux à trois disciplines dans ce cadre.”*

Au sujet du bâtiment La Fabrique : « un tiers-lieu pour la pédagogie par projet, en lien avec les entreprises (et notamment la French Tech) et le monde socio-économique (institutions, collectivités, associations...) (...) Le projet Nexus requiert des ingénieurs pédagogiques, des développeurs, des espaces d'innovation qui doivent être gérés, mais aussi des responsables financiers, des porteurs de projets, etc. Il doit être arrimé à un environnement institutionnel et administratif à la fois flexible et de proximité : flexible, parce que les personnes qui accompagnent l'innovation sont financées sur des missions spécifiques et temporaires (c-a-d précaires ndlr) qui nécessitent un accompagnement particulier ».

.....

**18-**

## **Confinement 2020 et Éducation Nationale 2.0**

par Christian Peillot, enseignant

[Lire ici](#)

[http://www.piecesetmainoeuvre.com/spip.php?page=resume&id\\_article=1303](http://www.piecesetmainoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1303)

Extraits :

(...) De toute façon l'essentiel des tâches est déjà peu à peu exporté vers les écrans. Les manuels ludifiés à outrance font peine à voir, alors on s'en passe et on vidéoprojette ce qu'on a soi-même sélectionné, en maintenant les élèves dans une pénombre moins lénifiante qu'au cinéma. Quand il n'y a pas de manuel (les budgets ne peuvent absorber la refonte sur deux ans de la totalité des enseignements du lycée), il y a la version numérique. L'appel du début de cours s'est transmué en opération de pointage, des élèves et de leurs enseignants sans distinction, sans même que l'intention fût là : grâce de l'informatique par laquelle on ignore le vécu psychologique. On se plie au logiciel idoine de l'ENT, et c'est ainsi qu'un cours commence : par le rituel informatique, cette dévotion nécessaire à l'ordinateur. L'agenda est obsolète, on consultera l'ENT scrupuleusement abondé. Le cahier de correspondance ? L'ENT fournit la messagerie pour contacter les familles. On assure

le « suivi » des élèves, comprenez « traçabilité » : qui ? quand ? combien de temps ?  
Et traçabilité bien ordonnée commence par soi-même : « Précédente connexion, le dimanche 10 mai à 19h45 ». On attribue à l'école une seconde fonction fondamentale : être un lieu de socialisation. Elle ne peut l'être que si elle fait se côtoyer des personnes sans médiation informatique.

(...) le confinement se fait laboratoire des expériences futuristes d'hier devenues réalités par la force de la nécessité. « On » (nous) prépare à l'enseignement délivré par des machines à apprendre. C'est la panacée de la personnalisation des apprentissages, de l'auto-contruction des savoirs, de la responsabilisation des élèves quant à leur « parcours pédagogique ». Ce que je veux, comme je veux, quand je veux et pour ce que j'ai choisi : l'idéal du nouveau lycée à spécialités. Les sciences cognitives et neurosciences de l'éducation fournissent aux informaticiens de quoi créer les algorithmes des logiciels d'apprentissages : la mémoire et l'oubli ont leurs cycles, et on peut optimiser chez l'élève la rétention et la restitution des informations.

Le lycée rénové, toujours avec ses profs, toujours avec ses élèves, s'amène en douceur : d'un côté la personnalisation, d'un autre l'informatisation, et quand ça sera mûr...

Plus de pédagogue. (...) Aussi... pour être lieu de quelque chose, l'école doit être, avant tout, un lieu :

une « portion déterminée de l'espace ». Tout autre chose donc qu'un «environnement numérique de travail», négation même de toute géographie, de l'espace, du réel, du vécu. L'expression elle-même est un non-sens, qui fait s'accoler contre nature « environnement » et « numérique », et on aurait tort de dire que c'est un autre sujet..

.....

## 19-

### **Pétitions à soutenir :**

**\*\*Non à la WIFI publique dans le Vallon aveyronnais !  
Refusons les projets de WIFI dans l'espace public  
à Conques, Saint-Cyprien, Noilhac, Grand-Vabre, Clairvaux, Bruéjoul, Marcillac, Saint-Christophe, Valady, Salle-la Source (cascade), Sénergues, Lunel, Mouret, Muret-le-Château, Montfranc et Brusque (sud-Aveyron)**

<https://www.change.org/p/elus-de-la-communaut%C3%A9-des-communes-conques-marcillac-non-%C3%A0-la-wifi-publique-dans-le-vallon-aveyronnais>

**\*\*Stop à la 5G, par Priartem, Agir pour l'Environnement**

<https://stop5g.agirpourenvironnement.org/>

80 000 signatures

**\*\*5G : NOUS EXIGEONS L'ARRÊT IMMÉDIAT DE TOUTE EXPÉRIMENTATION**

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/5g-exigeons-arret-immédiat-toute-experimentation/46193>

par le collectif de Montpellier, 60 000 signataires

**\*\*Déploiement de la 5 G en France**

150 000 signatures.

<https://www.change.org/p/un-climat-de-changement-m%C3%A9dia-collaboratif-pour-%C3%A9veiller-%C3%A0-la-gravité-des-enjeux-%C3%A9cologiques/u/25699306>

**\*\*L'urgence c'est la santé, la solidarité, pas la 5G, ni de nous pister**

<https://urgencesantepas5g.wesign.it/fr>

par 95 associations et collectifs contre la 5G et stop-Linky.

**\*\*Non à la 5G sur la Corse**

<https://www.change.org/p/collectivités-de-la-corse-non-a-la-5g-sur-la-corse-762dd234-8520-4a94-8547-af8cc94f35b5>